

Nous respectons le droit à l'image en vertu de l'article 9 du code civil. Nos images illustrant l'actualité de nos évènements, le droit à l'information nous autorise la publication d'images ou de vidéo de personnes impliquées dans ces événements.

Cependant, si vous figurez sur une de ces photos et que vous vous opposez à sa publication, merci de nous contacter au plus vite par mail à [taekwondo.meylan@gmail.com](mailto:taekwondo.meylan@gmail.com)